

Initiatives parlementaires

la conversion au «filtre vert» tant dans les institutions du gouvernement que dans son fonctionnement.

Patti Carson, qui vient de publier le livre *Green is Gold*, a passé en revue toute la liste des sociétés partout au Canada qui ont constaté, après leur conversion au «filtre vert», avoir réalisé des économies absolument extraordinaires. Non seulement elles ont réalisé de formidables économies, mais les clients, par suite de leur conversion, leur ont assuré un appui solide. La motion est précise et elle conduira de toute évidence à toutes sortes de nouvelles possibilités d'emploi qui, au bout du compte, pourront se traduire par l'accumulation au Canada de connaissances spécialisées exportables. Le gouvernement du Canada pourrait servir de modèle dans le monde entier non seulement en raison de son fonctionnement interne mais, je le répète, en raison de son lien avec le secteur privé et de la façon dont il établit des normes pour ses fournisseurs. Mon Dieu, peut-on imaginer les relations que nous pourrions établir partout dans le monde? De nombreuses possibilités d'emploi pourraient en résulter. Ces emplois seraient vraiment durables.

J'invite tous les députés à appuyer cette motion et à traduire ce qui pourrait n'être qu'une théorie en une véritable activité.

M. Felix Holtmann (Portage—Interlake): Monsieur le Président, à l'instar du distingué député de Broadview—Greenwood, je voudrais participer au débat sur la motion présentée par la députée libérale d'Ottawa—Ouest plus tôt cet après-midi. J'aimerais féliciter cette députée et féliciter également le député de Broadview—Greenwood qui a pris la parole juste avant moi. Les noms de circonscription peuvent parfois être très difficiles à prononcer. Peut-être devrions-nous adopter une loi n'autorisant qu'un nom par circonscription au lieu de quatre ou cinq—nous aurions ainsi moins de difficulté à les prononcer—ou peut-être devrions-nous leur attribuer un numéro, de 1 à 295, quelque chose comme ça. Cela faciliterait un peu les choses.

Voilà un point intéressant. Je pense que les questions environnementales intéressent et préoccupent vraiment tout le monde. Beaucoup de règles, de règlements et de lois ont été élaborés à ce sujet. Certains diront que nous avons trop de lois et d'autres, que si nous nous contentions de mettre en oeuvre les règles et les lois que nous possédons maintenant eu égard aux préoccupations environnementales des différents secteurs de notre pays et de notre gouvernement, nous n'aurions peut-être pas à présenter de nouvelles.

J'ai suivi le débat avec intérêt. Ce que je viens d'entendre a probablement beaucoup plus de sens quant à ce que nous pourrions faire en tant que gouvernement sur des points très simples tels que l'économie d'eau. Il existe probablement de nombreux autres points.

Nous parlons des autobus et des voitures des ministres qui restent en marche pendant des heures au cas où quelqu'un en aurait besoin. Eh bien, voilà qui n'est pas pour assainir l'environnement. Nous utilisons toutes sortes de combustibles. Devrions-nous adopter une loi pour interdire cela? Je crois que nous devons plutôt faire preuve de bon sens que légiférer constamment, et montrer ce genre de leadership au lieu de le dédaigner.

Mon collègue a mentionné le Plan vert. Je voudrais seulement faire remarquer qu'il y a des choses très intéressantes dans ce texte de loi qui s'appliquent d'une certaine façon, je crois, à ce qui est proposé dans cette motion.

Il y est dit: «La ligne de conduite adoptée par le gouvernement veut que les nouvelles politiques et les nouveaux programmes soumis à l'approbation du Cabinet fassent l'objet d'un examen environnemental.» Voilà. «Chaque ministre doit faire une évaluation environnementale de ses projets de politique et de programme avant de les soumettre à l'approbation finale du gouvernement et l'annonce officielle de chaque projet doit être accompagnée d'une déclaration publique sur les répercussions environnementales qu'il pourrait avoir, en particulier lorsque ces dernières sont importantes.»

On pourrait prétendre que ce texte ne va pas assez loin et qu'il devrait avoir une application universelle. Qui va déterminer ce qui est important et ce qui ne l'est pas? Je pense que c'est nous, d'une certaine façon.

Je peux vous dire qu'il y a l'autre côté qui complique les initiatives du gouvernement, celles du secteur privé et celles des entreprises.

• (1730)

Dans certains cas, lorsque de simples citoyens s'opposent à un projet, il existe beaucoup de règles, de règlements et de lois qu'ils peuvent invoquer devant un tribunal pour le retarder. Cela vient de se produire dans ma circonscription où un organisme, à mon avis très renommé et ami de l'environnement canadien, Canards illimités, a créé dans mon district un marais servant d'habitat à des centaines et des milliers d'oies et de canards. On y observe, je crois, près de 250 espèces d'oiseaux sauvages. Après avoir décidé de partager ce territoire avec la population en installant en plein centre de ce marais un centre d'interprétation et ses bureaux, Canards illimités s'est retrouvé face à toutes sortes d'autres groupes qui soute-